



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/33/166
7 juillet 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session
Point 12 de la liste préliminaire^{*}

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance au Botswana

Rapport du Secrétaire général

1. Conformément aux résolutions 403 (1977) et 406 (1977) du Conseil de sécurité, en date respectivement des 14 janvier 1977 et 25 mai 1977, et à la résolution 32/97 de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 1977, relatives à l'assistance au Botswana, le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport d'une deuxième mission d'étude qui s'est rendue au Botswana en juin 1978 dans le cadre du Programme spécial d'assistance économique à ce pays.

2. Le rapport relate les changements qui se sont produits au Botswana depuis la visite de la première mission d'étude en septembre 1977 (A/32/287-S/12421). Il fait état de divers incidents qui ont entraîné la dégradation de la sécurité ainsi que des problèmes économiques et sociaux pressants dont souffre le pays. Le rapport met également à jour les renseignements sur la réponse de la communauté internationale aux appels lancés par le Secrétaire général concernant l'assistance au Botswana et décrit les progrès réalisés dans l'exécution des divers projets ainsi que les modifications qu'il est devenu nécessaire d'y apporter.

* A/33/50/Rev.1.

ANNEXE

Rapport de la deuxième mission d'étude au Botswana
(4-7 juin 1978)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 8	2
II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	9 - 31	3
A. Sécurité	12 - 14	3
B. Situation économique	15 - 28	4
C. Situation concernant les réfugiés	29 - 31	9
III. ASSISTANCE INTERNATIONALE ET PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES DIVERS PROJETS	32 - 64	10
A. La réponse de la communauté internationale	32 - 33	10
B. Progrès réalisés dans l'exécution des divers projets	34 - 57	10
C. Autres faits nouveaux	58 - 64	15
IV. CONCLUSIONS	65 - 68	17
<u>Appendice.</u> Assistance internationale au Botswana, fournie ou annoncée au 2 juin 1978, dans le cadre du Programme spécial d'assistance économique		19

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité, en date du 14 janvier 1977, le Secrétaire général a envoyé une mission au Botswana en février 1977. Dans son rapport (S/12307), la mission avait initialement recommandé un programme d'assistance internationale d'un montant total voisin de 54 millions de dollars. Sur cette somme, environ 28 millions de dollars représentaient le montant des ressources que le Botswana devait détourner des objectifs de son développement normal pour engager des dépenses imprévues de défense imputables à la détérioration rapide de la situation le long de sa frontière avec la Rhodésie du Sud; le restant, soit quelque 26 millions de dollars, était affecté à différents projets et programmes visant à faire face à la situation d'urgence. Toutefois, depuis que ce rapport a été établi, le gouvernement a estimé nécessaire de demander une assistance supplémentaire aux fins de la révision de certains projets et du lancement de certains autres. Parmi les premiers, le principal est celui de l'exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence dont il reste encore à déterminer le coût.

2. Dans sa résolution 406 (1977), du 25 mai 1977, le Conseil de sécurité a approuvé le rapport de la mission et l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les Etats et à diverses organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies (S/12326), les priant d'aider le Botswana, matériellement et financièrement, dans les domaines signalés.

3. Le rapport de la mission et les mesures prises par le Secrétaire général ont également été approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 2095 (LXIII), adoptée le 2 août 1977. Dans cette résolution, le Conseil demandait notamment qu'un examen du programme d'assistance au Botswana ait lieu en temps voulu pour permettre à l'Assemblée générale d'examiner la question à sa trente-deuxième session. Une première mission d'étude s'est rendue au Botswana du 5 au 8 septembre 1977. Son rapport (A/32/287-S/12421) a été présenté à l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

4. Le 13 décembre 1977, l'Assemblée générale a adopté la résolution 32/97 où, au paragraphe 12, elle prie le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Botswana en temps utile pour que la question puisse être examinée par le Conseil économique et social à sa soixante-cinquième session et de faire rapport à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session.

5. La deuxième mission d'étude s'est rendue au Botswana du 4 au 7 juin 1978. Elle se composait de M. Bahgat El-Tawil, directeur du Bureau du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales, qui en était le chef, de M. James Ilett, conseiller interrégional pour la planification économique au Département des affaires économiques et sociales et de Mme Sheila M. Pearson, économiste hors classe au Bureau du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales. Pour les questions relatives aux réfugiés du Botswana, la mission a bénéficié de l'assistance de M. Raymond Mkanda, chef de la Section de l'Afrique australe au Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et de M. Gary Perkins, représentant au Botswana du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

/...

6. Immédiatement après son arrivée, la mission a été reçue par M. Q. K. J. Masire, vice-président, ministre des finances et de la planification du développement. Au cours de son séjour, elle a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires des ministères des affaires extérieures, des finances et de la planification du développement, des travaux publics et des communications ainsi que de l'agriculture. A Gaborone, la mission a visité une école par correspondance pour réfugiés.

7. La mission s'est rendue par avion au centre de réfugiés de Francistown et sur les lieux d'un nouveau camp de colonisation rurale pour réfugiés situé à Dukwe, qui avait été créé peu avant l'arrivée de la mission. Elle n'a pas pu visiter le camp de réfugiés de Selebi-Phikwe, des cas de méningite s'y étant déclarés.

8. La mission tient à remercier le Gouvernement du Botswana du concours sans réserve qu'il lui a prêté dans tous les aspects de ses travaux.

II. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

9. Le gouvernement a fait part à la deuxième mission d'étude des faits nouveaux intervenus dans le pays depuis la visite de la première mission d'étude sur les plans politique et économique ainsi que dans le domaine de la sécurité, où la situation, qui avait motivé la résolution 403 (1977) du Conseil de sécurité, persiste, avec des incidents et des incursions fréquents des forces de la Rhodésie du Sud en divers points de la frontière de ce pays avec le Botswana. Le gouvernement a communiqué à la mission des précisions sur ces actes d'hostilité et ces violations de son territoire.

10. La situation politique, qui a provoqué un afflux de réfugiés en provenance de la Rhodésie du Sud, ne s'est pas améliorée; en fait, le nombre de réfugiés s'est sensiblement accru, en particulier depuis l'annonce d'un "règlement interne" dans ce territoire. Pour répondre à leurs besoins, le Gouvernement du Botswana continue à développer et à améliorer les installations mises à leur disposition.

11. Depuis la première mission d'étude, un certain nombre de faits nouveaux, d'ordre soit intérieur, soit extérieur, ont eu une influence préjudiciable sur l'économie du pays et on peut s'attendre à ce qu'ils entraînent une baisse du revenu et de rentrées de devises en 1978. Ils sont brièvement exposés ci-après.

A. Sécurité

12. La mission a été frappée par la détérioration de la situation dans ce domaine. Le gouvernement lui a fourni des précisions sur dix incidents frontaliers intervenus entre le 1er septembre 1977 et le 7 mai 1978 et au cours desquels des actes d'agression contre le Botswana avaient été commis par des forces de la Rhodésie du Sud. Le plus grave a eu lieu le 27 février 1978, une unité des forces de défense du Botswana ayant perdu 15 hommes à Lesoma dans une embuscade tendue par les forces de sécurité rhodésiennes.

/...

13. En raison de l'aggravation de la situation, le Gouvernement du Botswana est très désireux de renforcer l'unité mobile de police mentionnée dans le rapport de la première mission (S/12307), ci-après dénommé "rapport principal". Toutefois, compte tenu de l'inflation et d'une révision des prévisions de dépenses, le gouvernement estime qu'il faudrait pour cela un investissement initial qui dépasserait de beaucoup les 17,8 millions de dollars initialement prévus. En outre, le montant annuel des dépenses renouvelables, au titre de l'entretien de l'unité renforcée, estimé à 3,6 millions de dollars en février 1977, ne tenait compte d'aucune hausse future des traitements et autres dépenses.

14. Le gouvernement poursuit l'exécution des projets d'urgence recommandés par la première mission. Mais là aussi, il s'attend à ce qu'en raison de l'inflation et des prévisions de dépenses, les premières estimations soient dépassées tant en ce qui concerne l'investissement initial que les dépenses renouvelables. Le gouvernement devra donc détourner du développement pour les affecter à la défense des ressources supplémentaires dont le montant exact n'a pas encore été déterminé.

B. Situation économique

15. Depuis la première mission d'étude, l'économie du Botswana a subi les répercussions de l'évolution des marchés mondiaux et d'événements intervenus dans le pays même. On a indiqué ci-dessous les conséquences de certains de ces faits nouveaux, ainsi que la situation actuelle des comptes intérieurs et extérieurs du Botswana.

a) Exportations de viande de boeuf

16. Les exportations de viande de boeuf - l'un des principaux apports au revenu national et à la balance des paiements - ont été très perturbées par une poussée de fièvre aphteuse dans le nord du Botswana en octobre 1977, tout d'abord à Nkaneng, à l'ouest du delta de l'Okavango, puis dans le district central, à l'ouest de la principale clôture sanitaire. L'abattoir de Lobatse que l'on a dû fermer à l'époque n'a pas rouvert en novembre 1977 comme prévu. Il n'a recommencé à fonctionner que dans la seconde quinzaine de janvier 1978, mais uniquement pour du bétail provenant de la partie méridionale du pays et destiné à être exporté vers l'Afrique du Sud et d'autres pays n'appartenant pas à la Communauté économique européenne (CEE).

17. Selon le gouvernement, le nombre de têtes de bétail abattues par la Botswana Meat Commission au cours des six mois ayant pris fin en mars 1978 était inférieur de 54 p. 100 à celui de la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, en raison de l'importance des stocks entreposés dans des installations frigorifiques à l'étranger, la Commission a continué à percevoir certaines recettes d'exportation des pays de la CEE au cours des premiers mois de 1978, mais celles-ci devraient être sensiblement inférieures pour les deuxième et troisième trimestres de l'année. En raison des fluctuations des cours du boeuf du Botswana sur les divers marchés d'exportation, le prix de vente moyen perçu par la Botswana Meat Commission variera considérablement selon le volume des ventes réalisées sur chaque marché. Au moment de la visite de la mission, en juin 1978, les

/...

ventes de boeuf à la CEE n'avaient toujours pas repris. Si le Botswana réussit à regagner ses marchés traditionnels d'exportation en 1978, le gouvernement estime que les exportations de boeuf pour 1978 seront inférieures de 10 à 20 millions de pulas a/ à celles de 1977.

18. Le gouvernement a évalué que l'effet qu'avait sur la balance du commerce extérieur une baisse des exportations de boeuf de cette ampleur serait tel que même si les exportations de diamant et de matte cuivre-nickel se poursuivent au niveau plus élevé qu'elles ont atteint pendant le premier trimestre de 1978, la valeur totale des exportations pour l'ensemble de l'année ne progresserait pas : en fait, pour le premier trimestre de 1978, cette valeur a accusé une baisse de 5 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1977.

19. Pour alléger les incidences financières de l'épidémie de fièvre aphteuse sur les communautés des régions touchées, le gouvernement a pris deux mesures de secours :

a) Un système de prêts prévoit le versement par le gouvernement d'avances en liquide de 50 pulas par bête aux agriculteurs des régions infectées qui acceptent de mettre en gage leur bétail. (En 1977, la Botswana Meat Commission avait acheté le bétail environ 150 pulas par tête, en moyenne.) Les avances doivent être remboursées lorsque les déplacements du bétail seront redevenus libres et que la Commission aura recommencé à acheter. Le coût total de l'application de ce plan pour le gouvernement est de 1,3 million de pulas dont un million pour les avances proprement dites, et 0,3 million pour les activités sur le terrain et les autres dépenses d'administration. La mission a appris que le gouvernement était en rapport avec un donateur éventuel, qui offrait de verser une contribution d'un million de pulas. Le solde (300 000 pulas) doit être couvert par le gouvernement.

b) Les droits de scolarité de l'enseignement primaire dans les communautés touchées sont supprimés pour les deux premières périodes de l'année scolaire en cours. La subvention versée par le gouvernement aux conseils de district pour compenser la perte correspondante de recettes s'élèvera à 152 000 pulas. Si la situation ne s'améliore pas et que cette exonération doive s'étendre au troisième trimestre, le coût total pour le gouvernement atteindra 228 000 pulas.

Ces deux catégories de dépenses représenteront une charge supplémentaire pour le budget de l'Etat.

20. Un haut fonctionnaire du Ministère de l'agriculture a attribué la cause de l'infection au buffle que l'on sait être un vecteur permanent de la fièvre aphteuse. Le gouvernement a pris des mesures pour maîtriser le début d'épidémie, entre autres en renforçant les clôtures sanitaires et en lançant une campagne intensive de vaccination d'urgence. Le coût de la campagne, y compris les nouveaux véhicules, la main-d'oeuvre occasionnelle et l'achat de vaccins, s'est chiffré à 1,5 million de pulas. Cette somme a été prélevée sur la contribution versée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en réponse à l'appel du Secrétaire général et qui devait initialement être affectée au projet concernant les services ferroviaires.

a/ L'unité monétaire nationale est le pula. Dans le présent rapport, le taux de change adopté est de un pula pour 1,2075 dollar des Etats-Unis.

/...

21. De plus, le gouvernement a décidé de créer d'urgence au Botswana un laboratoire de production de vaccins en coopération avec une société ayant beaucoup d'expérience dans ce domaine. Le coût total du projet se situerait entre 5 et 6 millions de pulas, non compris certaines dépenses locales dont le montant est actuellement en cours d'évaluation. Pour que le projet soit viable, une partie de la production devra être exportée. La mission a appris que le gouvernement était en relation avec des donateurs qui seraient disposés à financer ce projet.

b) Exportations de cuivre et de nickel

22. Les cours mondiaux du cuivre et du nickel - deux des principales exportations du Botswana - ont été généralement bas en 1977 avec, pendant les derniers mois de 1977, un nouveau recul du prix des exportations par le Botswana de ces deux métaux (6 p. 100 pour le cuivre et 12 p. 100 pour le nickel entre août et décembre 1977). On a toutefois constaté une certaine reprise des cours dans les premiers mois de 1978.

c) Production agricole

23. La production agricole a subi le contrecoup des précipitations irrégulières, la sécheresse ayant alterné avec des pluies diluviennes. Le gouvernement a signalé que le rendement des récoltes semblait avoir été plus faible en 1977 qu'en 1976. L'année 1978 s'annonce mauvaise à cause des faibles pluies saisonnières dans le sud du pays.

d) Prix des transports ferroviaires

24. La mission a appris que la société des chemins de fer rhodésiens avait annoncé récemment des augmentations de tarifs. Cette hausse touchera particulièrement les producteurs de boeuf du nord du pays, dont le bétail est le plus atteint par la fièvre aphteuse. A partir du 1er juillet 1978, le coût du transport d'une bête de Francistown à l'abattoir de Lobatse passera de 8 à 12 pulas.

e) Travailleurs migrants

25. Les envois de fonds des travailleurs migrants ont été pour les ménages des zones rurales du Botswana une source importante de revenus. En 1977, ils se seraient élevés à environ 15 millions de pulas. Toutefois, l'augmentation du taux de chômage en Afrique du Sud a incité ce pays à prendre des mesures pour réduire le nombre de travailleurs étrangers employés dans les mines. Au moment où la deuxième mission d'étude se trouvait au Botswana, on ne recrutait plus que des mineurs détenteurs d'un certificat attestant qu'ils avaient travaillé de façon ininterrompue (donc uniquement du personnel ayant une certaine expérience). Le nombre de mineurs originaires du Botswana nouvellement recrutés ne représentait, pour le premier trimestre de 1978, que 45 p. 100 du chiffre correspondant pour le premier trimestre de 1977 (les régions du pays le plus gravement touchées sont le nord et le centre, où justement la fièvre aphteuse fait le plus de ravages) : étant donné que les contrats sont de neuf mois, le nombre de personnes employées dans les mines diminuera moins brutalement, mais déjà pendant le premier trimestre de 1978, le niveau pour cette catégorie d'emplois se situait à 78 p. 100 de celui de l'année précédente.

/...

f) Balance des paiements

26. La balance des paiements du Botswana s'est légèrement raffermie en 1977 et ses réserves en devises ont quelque peu augmenté, mais il se pourrait par contre que les résultats de 1978 soient moins favorables, étant donné la désorganisation actuelle des exportations de boeuf et le recul du nombre de travailleurs employés à l'étranger. On trouvera ci-après au tableau 1 le détail de la balance des paiements du Botswana en 1977 :

Tableau 1

Balance des paiements, 1977

(En millions de pulas)

OPERATIONS COURANTES

MARCHANDISES

Exportations f.o.b. (chiffre ajusté)	160
Importations	- <u>206</u>
Balance, échanges visibles	- <u>46</u>

SERVICES

Voyages et transports	- 8
Revenu des investissements	16
Autres services	
Envoi de fonds par les travailleurs migrants	15
Autres exportations de services	2
Importations de services	- <u>5</u>
Balance, services	<u>20</u>

Balance, marchandises et services	- <u>26</u>
-----------------------------------	-------------

TRANSFERTS DE FONDS

Fonds privés	21
Fonds publics	
Prêts convertis en dons	33
Divers	<u>13</u>

BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS	+ <u>41</u>
--------------------------------	-------------

/...

(Millions de pulas)

OPERATIONS EN CAPITAL

Capitaux privés à long terme	5
Capitaux privés à court terme	- 7
Capitaux publics	
Prêts convertis en dons	- 33
Divers	<u>7</u>
BALANCE DU COMPTE DE CAPITAL	<u>- 28</u>
BALANCE GENERALE	<u>13</u>

Apurement

Variations du montant ^{a/} des réserves extérieures ^{b/} (hausse = -)	- 20
Ajustements de change ^{c/}	+ 3
Erreurs et omissions	+ 4

a/ Par convention internationale, on désigne par le signe moins une augmentation du montant des réserves.

b/ Aux fins d'apurement, on a inclus à cette rubrique les avoirs nets en devises du gouvernement et des banques commerciales.

c/ Gains au change enregistrés dans les réserves internationales de la Banque du Botswana, déduction faite des pertes imputables à la réévaluation.

g) Budget national

27. On estime que les recettes ordinaires atteindront 102,9 millions de pulas pour l'exercice 1977-1978, soit une augmentation de 8,7 millions de pulas par rapport aux prévisions, qui est essentiellement imputable à un accroissement des recettes provenant de la perception des droits de douane et de la vente des minéraux. Compte tenu des crédits additionnels, ouverts pour couvrir les dépenses de sécurité et les dépenses entraînées par l'épidémie de fièvre aphteuse, les dépenses renouvelables sont estimées à 79,3 millions de pulas, soit 8,1 millions de plus que le montant indiqué dans les prévisions initiales. Les crédits affectés au Fonds de développement national, au Fonds du service de la dette publique, et au Fonds de stabilisation des revenus pour 1977-1978 s'élèvent à 23,5 millions de pulas au total.

28. On pense que pour l'exercice 1977-1978 les dépenses de développement seront probablement voisines de 50 millions de pulas, soit 30 p. 100 de plus que pour l'exercice précédent. Environ un tiers de ce montant devrait être financé au moyen de ressources intérieures. Pour 1978-1979, 19 millions de pulas ont été alloués aux dépenses de développement et le gouvernement espère que cette somme représentera environ un tiers des dépenses totales de développement pour cet exercice - les dépenses réelles à ce titre atteignant près de 60 millions de pulas - et qu'environ deux tiers seront financés au moyen de prêts et de subventions de l'extérieur.

/...

C. Situation concernant les réfugiés

29. L'afflux de réfugiés du Zimbabwe ne se ralentit pas. La mission a appris que le nombre quotidien d'arrivées avait augmenté de façon spectaculaire après l'annonce, par le régime Smith, du soi-disant "règlement intérieur" en Rhodésie du Sud. Le nombre d'arrivées de réfugiés en provenance d'Afrique du Sud et de Namibie a été relativement stable.

30. La mission a été informée de ce que seul un petit nombre de réfugiés originaires du Zimbabwe demandait à rester au Botswana; la majorité souhaitait en général continuer vers la Zambie et d'autres pays voisins. Depuis janvier 1978, plus de 6 000 réfugiés ont été transportés par avion hors du Botswana : si l'on disposait de davantage de ressources financières, ce nombre pourrait être bien supérieur, ce qui contribuerait à alléger la pression exercée sur les installations déjà surchargées du Botswana.

31. A l'heure actuelle, il y a au Botswana plus de 11 000 réfugiés installés dans les centres de Francistown et de Selebi-Phikwe et dans le nouveau camp qui vient d'être ouvert à Dukwe. Comme rien n'indique que les problèmes politiques de la région soient bientôt réglés, le nombre de réfugiés pourrait augmenter à un rythme beaucoup plus rapide, ce qui ferait peser une charge écrasante sur l'économie précaire du Botswana. Certes, le Gouvernement du Botswana entend toujours donner asile aux réfugiés, mais on ne saurait lui demander de supporter une part démesurée du fardeau. Le Botswana mérite toute l'assistance et la compréhension de la communauté internationale pour faire face aux dépenses qu'entraînent les soins aux réfugiés. La mission a appris qu'entre janvier et mai 1978, le Gouvernement avait consacré sur ses propres ressources 248 447,20 pulas (environ 300 000 dollars des Etats-Unis) aux secours d'urgence aux réfugiés. En outre, il faudrait mettre à la disposition du Botswana des fonds pour financer le transport des réfugiés qui le demanderaient vers d'autres pays d'asile.

/...

III. ASSISTANCE INTERNATIONALE ET PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DES DIVERS PROJETS

A. La réponse de la communauté internationale

32. Le gouvernement a fourni à la deuxième mission d'étude des renseignements actualisés et plus précis au sujet des contributions versées ou annoncées par la communauté internationale pour le Programme spécial d'assistance économique au Botswana, au 2 juin 1978. Il a donc été possible de réviser et de mettre à jour les tableaux figurant dans l'annexe au rapport de la première mission d'étude (A/32/287-S/12421).

33. Au 2 juin 1978, le total des contributions versées ou annoncées au titre de ce programme s'élevait à 46 816 000 dollars (voir le tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2

Tableau récapitulatif des contributions versées ou
 annoncées au 2 juin 1978

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Assistance <u>générale</u>	Projets d'urgence autres que ceux destinés <u>aux réfugiés</u>	Assistance aux <u>réfugiés</u>	<u>Total</u>
Au 2 septembre 1977	16,101	6,816	1,055	23,972
Entre le 2 septembre 1977 et le 2 juin 1978	0,010	22,521		22,531
Contributions provenant essentiellement d'organisations non gouvernementales en 1977 et de janvier à mai 1978	_____	_____	<u>0,313</u>	<u>0,313</u>
Total au 2 juin 1978	16,111	29,337	1,368	46,816

B. Progrès réalisés dans l'exécution des divers projets

Projet No 1 - Vaccinations contre la fièvre aphteuse

34. Ce programme est achevé.

/...

Projets Nos 2, 3 et 4 - Clôture sanitaire et points d'eau entre Vakaranga et Tuli et clôture sanitaire entre Palapye et Sherwood

35. La clôture sanitaire entre Palapye et Sherwood est maintenant terminée. Les travaux concernant l'alimentation en eau progressent de façon satisfaisante. La construction de la clôture sanitaire entre Vakaranga et le Cercle de Tuli a été légèrement retardée à cause des pluies abondantes de 1977 à février 1978, mais on prévoit maintenant que l'ensemble du projet sera terminé en juillet 1978.

36. Une partie du financement du projet a été assurée par le Gouvernement suédois sous forme de don et le Gouvernement du Botswana a fourni le reste des fonds requis.

Projet No 5 - Routes de desserte et pistes d'atterrissage

37. La mission a eu au Ministère des travaux publics des entretiens concernant ce projet qui, initialement, comprenait la construction de huit routes à faible prix de revient et de trois pistes d'atterrissage.

a) Routes

38. Grâce à des fonds de l'Organisme norvégien de développement international (NORAD) la route de Sefhophe à Bobonong devrait être terminée en septembre 1978.

39. La route de Nkange à Maitengwe aurait sans doute été terminée si les travaux n'avaient pas été ralentis par des pluies abondantes. La fin des travaux est prévue pour novembre 1978. Le NORAD a fourni les fonds nécessaires.

40. La piste du point de surveillance 113 au Cercle de Tuli a été ouverte. Dans l'état actuel, elle peut être utilisée par des véhicules à quatre roues motrices. Cependant, la mission a été informée que des véhicules de ce type ne sont pas toujours disponibles et que, pendant la saison des pluies, il y a des problèmes même avec les véhicules à quatre roues motrices. Au Ministère des travaux publics on a estimé que le coût de l'aménagement de la piste pour les véhicules à deux roues motrices serait de 500 000 pulas. En ce qui concerne la construction des cinq autres pistes de ce projet, les services du Ministère des travaux publics envisageaient de la confier à des entrepreneurs. Le Ministère a prévu que le coût de construction des cinq pistes, en faisant appel à des entrepreneurs, serait d'un million de pulas. Ainsi, le montant total des fonds nécessaires pour terminer ce projet est de 1,5 million de pulas.

b) Pistes d'atterrissage

41. Dans le projet initial, on énumérait trois pistes d'atterrissage : Bobonong, Semolale et Maitengwe, mais aucun crédit ne leur a encore été alloué. Du fait des problèmes de sécurité, le gouvernement souhaite maintenant ajouter cinq pistes d'atterrissage supplémentaires. Elles seraient situées à Mogogophate, Matsilose, Sinyame, Ramakgwebana et Zwenshambe. Le gouvernement a maintenant l'intention de construire une piste d'atterrissage à Kobojango au lieu de Semolale. Des études de

/...

faisabilité ont été réalisées. La piste d'atterrissage de Bobonong est en service, mais doit être refaite. Le coût estimatif est de 100 000 pulas. Le coût des sept nouvelles pistes d'atterrissage est évalué à un million de pulas, total qui comprend les primes de risque des entrepreneurs et les frais de supervision. On estime donc que le coût de la construction des huit pistes d'atterrissage atteindra 1,1 million de pulas.

Projet No 6 - Exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence

42. L'objectif prioritaire de ce projet, comme le premier rapport l'avait recommandé, était de maintenir les services ferroviaires essentiels en cas d'urgence dans la partie située au Botswana du réseau des Chemins de fer rhodésiens, au cas où celui-ci interromprait ses services. Le coût estimatif initial de ce projet, qui prévoyait un fonctionnement à 60 p. 100 du service normal en assurant la quasi-totalité du trafic indispensable pour le Botswana, était de 16,3 millions de dollars.

43. En juin 1978, une équipe de cinq experts des questions ferroviaires, la Transmarck Railways Implementation Team, financée par le Gouvernement du Royaume-Uni, a commencé une étude au Botswana pour définir un plan global à la fois pour le fonctionnement des chemins de fer en cas d'urgence et pour un plan d'action dans le cas d'une reprise éventuelle de tout le système. L'équipe doit terminer son rapport préliminaire, qui porte essentiellement sur la plan de fonctionnement en cas d'urgence, en septembre 1978. Sur la base de ce rapport, le gouvernement prendra une décision quant à l'application de cette phase du projet et définira la stratégie à adopter pour la suite du projet. Le rapport final de cette équipe est prévu pour janvier 1979.

44. Le gouvernement a déclaré que depuis la visite de la première mission d'étude, une assistance internationale avait été fournie au titre de ce projet. Le Royaume-Uni avait versé une somme de trois millions de livres (4,7 millions de pulas), sur laquelle sera financée l'équipe Transmarck et qui permettra en outre l'acquisition d'équipement pour le réseau ferroviaire. En échange d'un million d'unités de compte européennes qui ont été fournies par la CEE (et dont il est fait état par la première mission d'étude), 15 wagons avaient été livrés en mai 1978 et étaient utilisés sur le tronçon reliant la mine de cuivre et de nickel de Selebi-Phikwe et les houillères de Morupule. On attendait pour juillet 1978 le reste de la commande totale de 47 wagons. La République fédérale d'Allemagne avait versé un montant équivalent à 3,2 millions de pulas et le Danemark un montant correspondant à 0,88 million de pulas, l'une et l'autre sommes étant destinées à l'achat de matériel ferroviaire.

45. En ce qui concerne l'élément formation, le gouvernement a indiqué que 20 stagiaires étaient entrés à l'école de formation des Chemins de fer du Kenya en janvier 1978 et que 10 stagiaires étaient au Malawi depuis juin 1978 pour y suivre une formation de conducteurs de locomotives. Il est prévu que 12 autres stagiaires partiront avant la fin de l'année au Kenya pour recevoir une formation de techniciens.

46. Comme il a été indiqué plus haut, des études sont en cours pour déterminer le montant des fonds nécessaires pour les différentes phases de ce projet.

/...

Projet No 7 - Réserve stratégique de céréales

47. Ce projet comprend deux éléments : la constitution d'une réserve alimentaire stratégique de 6 000 tonnes de céréales, essentiellement du sorgho, et la construction d'entrepôts pouvant contenir 6 000 tonnes de céréales livrées en sacs. Le projet de constitution de la réserve de céréales a été évalué et vivement recommandé par une mission restreinte FAO/PAM qui s'est rendue au Botswana en mars 1978. L'approbation officielle par le Programme alimentaire mondial devrait intervenir avant la fin juin 1978 et les céréales devraient commencer à arriver vers la fin de 1978. L'Agency for International Development des Etats-Unis (US/AID) a autorisé un don de 200 000 dollars au Gouvernement du Botswana pour la construction de six entrepôts supplémentaires dans les centres de dépôt de l'Office de commercialisation agricole du Botswana (Botswana Agricultural Marketing Board), où les réserves de céréales seront stockées. Le Gouvernement du Botswana prendra à sa charge les dépenses renouvelables.

Projet No 8 - Besoins en céréales pour les secours aux victimes de la famine

48. Comme l'a indiqué la première mission d'étude, ce projet n'est plus considéré comme nécessaire la récolte de maïs de 1977 ayant été plus abondante que prévu.

Projet No 9 - Améliorations d'urgence à apporter aux centres de réfugiés de Francistown

49. Trois dortoirs supplémentaires, ainsi que des installations sanitaires et un dispensaire ont été construits pour un coût total de 62 000 dollars fournis par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Un magasin central et des bureaux ont été ouverts à Francistown et des liaisons radio sont en cours d'installation entre Francistown, Selebi-Phikwe et Gaborone. Des moyens de transport supplémentaires, en l'occurrence dix véhicules, essentiellement des camions cinq tonnes, ont été fournis par le HCR. Tous les investissements initiaux pour ce projet ont été obtenus. L'évaluation des coûts de fonctionnement pour 1978, telle qu'elle est envisagée par le Bureau du HCR, est indiquée au tableau 3.

50. Malgré l'agrandissement des installations, le Centre reste extrêmement encombré. Sa capacité d'hébergement est de 600 personnes, mais il abritait plus de 3 700 personnes au moment de la visite de la mission. Malgré le froid, la grande majorité de ces réfugiés doit dormir dehors. Les réfugiés ne disposent d'aucune installation de loisirs, d'éducation ou de formation professionnelle.

Projet No 10 - Logement d'urgence des réfugiés

51. Outre le matériel dont il est fait état dans les rapports précédents, des fournitures en quantités importantes ont été achetées fin 1977 et mises en réserve à Francistown. Il s'agissait de tentes, de lits, de matelas, de couvertures, de vêtements et de pochettes éducatives pour enfants, qui ont été rapidement utilisés à mesure que le nombre de réfugiés augmentait. Comme la plupart de ces articles ne sont pas réutilisables, il est constamment nécessaire de les renouveler. L'investissement initial pour ce projet, qui était évalué à 200 000 dollars, a été totalement couvert.

/...

Projet No 11 - Centre de réfugiés de Selebi-Phikwe

52. L'augmentation de la capacité des réservoirs d'eau a constitué une légère amélioration. Tous les investissements initiaux ont été couverts. Le montant estimatif des dépenses courantes pour 1978 apparaît dans le tableau 3. Toutefois, du fait de l'arrivée ininterrompue de réfugiés on utilise maintenant le réfectoire et la salle de loisirs comme dortoirs et quelque 250 tentes ont été montées dans le terrain de sport. Ce centre, qui avait été construit pour 1 000 réfugiés en abritait plus de 5 000 au début de juin 1978. Il en résulte une surcharge pour tous les services de base, notamment l'assainissement, l'approvisionnement en eau et les soins médicaux.

53. Les logements à bon marché mentionnés dans le précédent rapport ont été construits et 60 sont prêts à être occupés. On a acheté le mobilier essentiel et le premier groupe de familles de réfugiés est en train de s'installer.

Nouveau projet

Programme d'installation de réfugiés dans l'agriculture - Dukwe

54. Le programme de Dukwe, qui a démarré en avril 1978 doit permettre d'installer jusqu'à 20 000 réfugiés, sur quelque 276 km² de terrain boisé. C'est devenu nécessaire, étant donné le nombre croissant de nouveaux arrivants, la grave pénurie de logements dans les centres de Francistown et de Selebi-Phikwe et l'absence de ressources pour le transport des réfugiés vers d'autres pays africains.

55. Dukwe se trouve à 200 km environ au nord-ouest de Francistown, à proximité de la nouvelle route principale vers la Zambie. La mission a visité l'emplacement le 4 juin 1978 et elle y a trouvé plus de 2 400 réfugiés, principalement des femmes et des enfants, logés dans des tentes. Ce programme n'avait été lancé qu'un mois auparavant mais on avait déjà construit et mis en service des magasins et des bureaux en dur ainsi que des installations sanitaires et un réservoir d'eau. Des routes de desserte de la zone agricole avaient été dégagées et quelques parcelles avaient déjà été délimitées. Il s'agit de la première phase - secours d'urgence - d'un plan global élaboré par un comité placé sous la direction du Cabinet du Président du Botswana.

56. Ce plan prévoit la création de zones de peuplement urbain/rural pour les réfugiés qui désirent rester indéfiniment dans le pays. L'agriculture serait l'activité de base. On construirait trois villages équipés chacun d'une école primaire, d'un poste sanitaire et d'un centre communautaire. D'importants terrains ont été réservés pour l'agriculture, pratiquée individuellement ou collectivement. Des unités de production, qui ne seront pas nécessairement des unités familiales, recevront des parcelles qu'elles devront débroussailler et où elles devront construire leurs logements. On leur donnera des outils, des semences et elles continueront à bénéficier d'une aide alimentaire, de services scolaires et de soins médicaux.

/...

57. Le HCR aide le gouvernement dans la planification et la mise en oeuvre de ce programme. Il a fourni une première somme de 100 000 dollars pour démarrer les travaux dans le cadre de la phase des secours d'urgence et le gouvernement a décidé d'utiliser ses propres ressources pour poursuivre la construction, tout en cherchant à obtenir une aide internationale. Une somme de 360 000 dollars était affectée à la construction d'un dispensaire, d'une maternité et de six bâtiments à deux salles, qui seront utilisés d'abord comme abris et qui constitueront ensuite le noyau de la première école primaire. On estime qu'au total, 1,5 million de dollars seront nécessaires pour ce projet en 1978. Le HCR fera connaître avant la fin de l'année le détail des besoins.

C. Autres faits nouveaux

58. Le gouvernement s'efforce d'obtenir une assistance internationale pour trois projets auxquels il attribue une importance stratégique. Deux d'entre eux, la route Botswana-Zambie et l'entrepôt de pétrole, ont été portés à l'attention de la première mission mais ne figurent pas dans son rapport principal parce qu'au moment de la visite, les négociations étaient déjà en cours. Le troisième projet, concernant la construction d'un aéroport international avait été signalé à la première mission d'étude.

Projet No 12 - La route Botswana-Zambie

59. La route parcourt 300 km, de Mata à Kazungula. La première phase - construction d'une route gravillonnée - a été menée à bien en janvier 1977, au coût de 13 millions de pulas, le financement étant assuré par l'US/AID. Les consultants étudient actuellement un projet de modernisation de cette route en vue du goudronnage qui devra être terminé en août 1978. L'US/AID finance également ce travail ainsi que la supervision. A l'origine, le montant estimatif du coût du goudronnage de la route était de l'ordre de 10 millions de pulas, somme qui devait être fournie par le Fonds européen de développement. Toutefois, on estime maintenant que le projet coûtera environ 15 millions de pulas et il faut donc réunir encore cinq millions de pulas si l'on veut terminer le projet.

Projet No 13 - Stockage du pétrole

60. Ce projet prévoit la construction de deux entrepôts centraux de pétrole. Son importance stratégique tient à la possibilité ou bien d'une restriction de l'approvisionnement en provenance de l'Afrique du Sud ou bien d'une interruption des services de chemins de fer.

61. Le coût estimatif du projet est de 9,6 millions de pulas pour la construction des réservoirs et 6,3 millions de pulas pour le pétrole. Le gouvernement a déclaré qu'il s'était assuré le financement de la construction des réservoirs mentionnés dans le rapport de la première mission d'étude (A/32/287-S/12421, par. 20) sous la forme d'un prêt "souple" de la République fédérale d'Allemagne. Quant au pétrole, la mission a appris que les deux tiers devaient être fournis par certaines sociétés pétrolières et que le financement du troisième tiers devait être assuré principalement par le Gouvernement du Botswana. Toutefois, celui-ci a fait savoir qu'il était en train de négocier une assistance bilatérale pour sa part dans le projet.

/...

Projet No 14 - Constructions aéroportuaires

a) Modernisation des aéroports existants

62. La première mission d'étude a noté dans son rapport que la piste de l'aéroport de Gaborone se déformait et devait être remplacée ou réparée. Le gouvernement a fait savoir à la deuxième mission d'étude que la piste de l'aéroport de Francistown s'était détériorée au point que l'aéroport n'était ouvert qu'aux appareils légers. Comme il est devenu urgent de réparer les deux pistes, notamment en raison de la situation actuelle, le gouvernement a commencé les préparatifs des travaux en utilisant ses propres fonds.

b) Construction d'un aéroport national

63. La première mission d'étude a indiqué que le gouvernement jugeait essentiel pour le Botswana d'améliorer les communications aériennes en construisant un aéroport national capable de recevoir des avions à réaction longs courriers. Le gouvernement a informé la deuxième mission que la Banque africaine de développement avait accordé un prêt de 650 000 pulas pour les études de justification et les plans et pour l'élaboration d'un plan cadre. Le coût total des études et de la préparation du plan sera d'environ 900 000 pulas, ce qui laisse 250 000 à la charge du Gouvernement du Botswana. La première phase de ce travail doit être terminée au plus tard en décembre 1978 et la deuxième phase dans le deuxième semestre de 1979.

64. La phase de construction devra coûter entre 17 millions et 20 millions de pulas et une assistance internationale sera nécessaire.

/...

IV. CONCLUSIONS

65. La situation actuelle en Afrique australe demeure une source de graves difficultés pour le Botswana; il semble en fait que le problème se soit aggravé depuis la visite de la dernière mission d'étude. Des incidents, dont un a entraîné d'importantes pertes de vies humaines, continuent à se produire le long de la frontière avec la Rhodésie du Sud; le nombre des réfugiés sud-rhodésiens augmente constamment, grevant de plus en plus l'économie du Botswana; le nombre de travailleurs qui trouvent à s'embaucher dans les mines sud-africaines diminue, ce qui fait baisser les revenus dans les zones rurales; avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs des chemins de fer rhodésiens, le coût du transport du bétail à l'abattoir de Lobatse a augmenté à compter du 1er juillet 1978. L'interruption des exportations de viande de boeuf, due à l'épidémie de fièvre aphteuse dans les derniers mois de 1977, se répercute - on ne sait pas encore jusqu'à quel point - sur l'économie et, bien que le gouvernement ait pris des mesures visant à limiter la baisse du revenu national qui en résulte, on prévoyait, dans le discours sur le budget de février 1978, des effets négatifs pour l'ensemble de la nation.

66. La réponse de la communauté internationale aux appels lancés par le Secrétaire général a été encourageante, mais il est essentiel de maintenir le flux des contributions afin de réaliser le reste du programme d'urgence, dont certaines parties ont pris une importance critique. Etant donné l'incertitude de la situation dans la région et la vulnérabilité du Botswana, qui est un pays sans littoral, le gouvernement doit accroître l'efficacité des communications routières, ferroviaires et aériennes à l'intérieur du pays et avec le reste du monde.

67. S'il a été possible, grâce à l'assistance internationale, de mener à bien certains projets, d'autres ont été financés en partie seulement et il faut les terminer. En outre, le gouvernement a été amené à réviser certains des projets restants. De plus, de nouveaux projets sont devenus nécessaires. La situation est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 3

Tableau récapitulatif des fonds nécessaires pour terminer certains
 projets ou exécuter de nouveaux projets connexes

Numéro du projet	Titre	Montant estimatif des fonds nécessaires
<u>Projets à terminer</u>		(En millions de dollars des Etats-Unis)
5	Routes et pistes d'atterrissage :	
	Routes	1,81
	Pistes d'atterrissage, projet révisé	1,33
6	Exploitation de services ferroviaires en cas d'urgence	A l'étude
9 et 11	Dépenses courantes des centres de transit de Francistown et Selevi-Phikwe et achat de véhicules	0,55
12	Route Botswana-Zambie	6,04
13	Réserve de pétrole pour le projet de stockage du pétrole, contribution du gouvernement	2,54
14	Construction d'un aéroport national	20,53 à 24,15
	Montant estimatif total des fonds nécessaires pour les projets à terminer, non compris l'exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence	32,80 à 36,42
<u>Nouveaux projets</u>		
15	Usine de vaccins	6,04 à 7,24
16	Création d'un centre rural de réfugiés à Dukwe	1,50
	Montant estimatif total des fonds nécessaires pour les nouveaux projets	7,54 à 8,74

Ces sommes viennent s'ajouter aux fonds nécessaires pour le programme général
 d'assistance.

68. Il est urgent que le Botswana reçoive l'appui de la communauté inter-
 nationale pour faire face à ces divers besoins dans les circonstances difficiles
 actuelles. L'assistance financière devrait, dans la mesure du possible, consister
 en dons ou en prêts extrêmement "souples". En outre, étant donné l'évolution
 rapide de la situation en matière de sécurité, il serait particulièrement utile
 au gouvernement d'avoir une certaine latitude dans l'utilisation des fonds.

/...

APPENDICE

Assistance internationale au Botswana, fournie ou annoncée au
2 juin 1978, dans le cadre du Programme spécial d'assistance
économique

Les renseignements donnés ci-après ont été fournis par le gouvernement en juin 1978. Tous les renseignements sur la question fournis dans les précédents rapports sont ainsi mis à jour.

Tableau 1

Contributions versées ou annoncées au 2 septembre 1977 a/

Source	Monnaie du donateur	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Millions)	(Millions)	
a) Programme d'assistance générale			
Inde	Roupies 0,5	0,056	- Aide non liée à un projet mais à l'achat de biens ou services fournis par l'Inde
Norvège		10,000	- Refinancement de 50 p. 100 du prêt routier Mahalapye-Serule consenti par la BIRD
Pakistan	Roupies 0,5	0,005	- Aide non liée à un projet mais à l'achat de biens ou services fournis par le Pakistan
Royaume-Uni	Livres 3,0	5,040	- Le gouvernement a affecté une partie des fonds au projet relatif aux chemins de fer et le reste à la campagne de vaccination
PNUD		1,000	- En plus du chiffre indicatif de planification
		16,101	

a/ Non compris les contributions figurant dans le tableau 3 ci-dessous.

/...

Tableau 1 (suite)

Source	Monnaie du donateur	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Millions)	(Millions)	
b) Projets d'urgence autres que ceux en faveur des réfugiés			
CEE	UCE		
	1	1,206	- Wagons de chemin de fer
Allemagne, République fédérale d'	Deutsche Mark		
	7,9	3,360	- Aide en nature - wagons de chemin de fer
Suède	Couronnes suédoises		
	5	1,020	- Refinancement des projets relatifs à la clôture sanitaire
Programme alimentaire mondial		1,230	- Réserve stratégique de céréales
		<u>6 816</u>	
c) Assistance aux réfugiés de Rhodésie du Sud (non compris les contributions versées par l'intermédiaire du PNUD)			
Danemark		0,830	
Allemagne, République fédérale d'		0,220	
Société des amis		0,005	
		<u>1,055</u>	
Montant total des contributions versées ou annoncées au 2 septembre 1977 (a+b+c)		23 972	

/...

Tableau 2

Contributions versées ou annoncées entre le 2 septembre 1977 et
le 2 juin 1978

Source	Monnaie du donateur	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Millions)	(Millions)	
a) Programme général d'assistance			
Sénégal		0,010	- Aide non liée
b) Projets d'urgence autres que ceux en faveur des réfugiés			
Danemark	Couronnes danoises 6,0	1,000	- Projet relatif aux chemins de fer
Allemagne, République fédérale d'	Deutsche Mark 8,1	3,800	- Aide en nature pour le projet relatif aux chemins de fer; aide liée aux achats en République fédérale d'Allemagne
Agency for International Development des Etats-Unis		0,200	- Six silos à grains pour la réserve stratégique de céréales
*Banque africaine de développement		0,785	- Etudes de réalisation et de conception et établissement des plans d'un aéroport national
*Communauté économique européenne	UCE 10	12,300	- Financement du goudronnage de la route Botswana-Zambie

* Ces contributions sont destinées à des projets portés à l'attention de la première mission d'étude et mentionnés dans son rapport (A/32/287-S/12421), au paragraphe 20 (Projet routier et stockage du pétrole) et au paragraphe 38 (Aéroport national). Pour plus de détails voir les paragraphes 58 à 64 du présent rapport.

/...

Tableau 2 (suite)

Source	Monnaie du donateur	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Millions)	(Millions)	
Allemagne, République fédérale d'	a) Deutsche Mark 7,00	3,286	- Projet de stockage du pétrole (avril 1978)
	b) Deutsche Mark 2,45	<u>1,150</u>	
Montant total des contributions versées ou annoncées entre le 2 septembre 1977 et le 2 juin 1978 (a+b)		22,531	

/...

Tableau 3

Le gouvernement a fourni les renseignements ci-après sur les contributions versées ou annoncées pour l'aide aux réfugiés en 1977 et de janvier à mai 1978. Ces contributions viennent s'ajouter à celles qui figurent dans le tableau 1 ci-dessus.

Source	Pulas	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Milliers)	(Milliers)	
a) 1977			
Botswana Christian Council/Conférence des églises de toute l'Afrique	47,5	57,4	Administration du Conseil du Botswana pour les réfugiés
Fonds d'échanges universitaires internationaux	9,9	11,9	Frais d'administration et d'enseignement en faveur des réfugiés
République de Corée	16,4	19,8	Secours d'urgence
Comité de coordi- nation interéglises	25,1	30,3	Vêtements
Miseoror	5,3	6,4	Bourses d'études
Fédération luthé- rienne mondiale	10,7	12,9	Vêtements et secours d'urgence
Organisme norvégien de développement international	100,5	121,4	Programme en faveur des réfugiés
Eglises méthodistes	0,1	0,1	Secours d'urgence en faveur des étudiants
Société des amis (Royaume-Uni)	2,8	3,4	Secours d'urgence en faveur des étudiants
OXFAM	5,0	6,0	Compléments diététiques pour le Centre de Francistown
Total pour 1977	223,3	269,6	

/...

Tableau 3 (suite)

Source	Pulas	Dollars des Etats-Unis	Utilisation des fonds
	(Milliers)	(Milliers)	
b) De janvier à mai 1978			
Botswana Christian Council/Conférence des églises de toute l'Afrique	29,7	35,9	Administration du Conseil du Botswana pour les réfugiés
Comité luthérien de liaison pour le Botswana	1,5	1,8	Enseignement
Service civil international	0,5	0,6	Vêtements
Eglise de Suède	4,1	4,9	Secours d'urgence
Total pour janvier-mai 1978	35,8	43,2	
Contributions en faveur des réfugiés :			
Total a+b	259,1	312,8	
Montant total des contributions versées ou annoncées au 2 juin 1978		<u>46 816 000 dollars</u>	
